



Montréal, le 28 avril 2011

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

**Objet : Réponse à la demande d'information DQ40 de la commission
Parc éolien de Saint-Valentin**

Monsieur le président,

Nous vous transmettons, ci-dessous, l'information complémentaire à la question DQ40 que vous nous avez demandé le 26 avril dernier.

À partir des spectres de puissance sonore de l'éolienne Enercon E82-2MW, l'écart entre les dBC et les dBA a été évalué à 11 dB à la base de l'éolienne (DA8, p. 2). Pour les sept points de mesures sonores ayant servi à faire le portrait du climat sonore initial, quelle serait la contribution sonore des éoliennes en $L_{Aeq,1h}$ et l'écart entre le $L_{Ceq,1h}$ et le $L_{Aeq,1h}$?

Le tableau suivant présente les informations demandées par la commission :

Points	X [m]	Y [m]	LA [dBA]	LC [dBC]	LC - LA [dB]
SVA-P1-24H	315995	4997281	34	51	17
SVA-P2-24H	317895	5003063	40	56	16
SVA-P3-24H	317176	4994227	39	55	16
SVA-P4-1H	317180	4993468	35	52	16
SVA-P5-1H	319311	5000495	37	53	17
SVA-P6-1H	314877	4993310	30	48	18
SVA-P7-24H	321128	4997443	32	49	18

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur le président, nos salutations distinguées.

Julie Venne, M.ATDR
Chargée de projet Sénior et Aménagiste
Environnement et permis